

50 rue du Capitaine Maillard - 57220 BOULAY-MOSELLE - Tél : 03.87.37.40.28 6 rue de l'Energie - 67720 HOERDT - Tél : 03.88.33.46.79 30, Rue d'Alsace - 57190 FLORANGE - Tél : 03.82.84.76.84

Public	OBJECTIFS
argé d'Exécution en zone Niveau 1 ent d'exploitation intervenant en zone EX.	A l'issue de la formation, chaque stagiaire sera capable d'appliquer les règles spécifiques aux interventions en zone ATEX
en EX.	t d'exploitation intervenant en zone

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

- 1. Qu'est-ce qu'une ATEX?
 - Définition
 - Comment se forme une ATEX
 - Triangle du feu
 - Conditions d'explosivité des gaz, liquides et poussières
- 2. Explosion
 - Secteur d'activité
 - Accidentologie
 - Effets d'une Explosion
- 3. Les directives ATEX
 - Directive 2014/34/UE et directive 99/92 CE
 - Classement et zonage ATEX
- 4. Mesures organisationnelles
 - Mode opératoire
 - Plan de prévention
 - Permis de feu
 - Autorisation de travail
 - EP
 - Formation des salariés
 - Signalisation
- 5. Mesures techniques de protection
 - Events d'explosion
 - Suppresseurs d'explosion
 - Appareils résistant à la surpression d'explosion
 - Systèmes de découplage technique
 - Conception des locaux
- 6. Appareils utilisables en atmosphères explosives et marquage
 - Exigences
 - Liens entre catégorie et zones
 - Sélection du matériel en atmosphère explosible : gaz liquide / poussière

DUREE	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION	EFFECTIF
7h	Au centre de formation En entreprise	Validation des acquis théoriques par un QCM	Certificat de stage ATEX 1 Validité 3 ans de tolérance	Minimum 6 pers. Maximum 12 pers.

PEDAGOGIE

Enseignement théorique, support AFN et livret remis au stagiaire

FL420 ind 2 Programme ATEX1 Page 1 sur 1